



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2021-061

L'an **deux mille vingt et un**, le **douze octobre**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **M. SICOT OLIVIER**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 octobre 2021

Etaient présents : M. SICOT, M. LECHER, MME DESABRE, M. MAURIN, MME LALET, M. MARTIN, MME BIDAULT, M. DURET, MME BOISSON, MME IMBERT, M. GUILLON, M. DELHAYE, M. CHATENET, MME DE ARAUJO DA COSTA, MME LEFORTIER, MME ROCHE, M. DE OLIVEIRA SANTOS, MME MOREAU, M. GODARD, MME NGUYEN, MME BONNICEL, MME DACHY, M. FRIAUD, MME ROBIN-CHAUVOT, M. GARNIER.

Avaient donné procuration : M. MOUREY à M. MAURIN, MME GRAILLOT à M. SICOT, M. ALIZON à M. FRIAUD, MME DUCOURTIOUX à MME BONNICEL.

Etaient absents : NEANT

MME BIDAULT a été désignée secrétaire de séance.

---

### OBJET : ACQUISITION DE LA PARCELLE BC 109

M. MAURIN, Adjoint à la transition écologique, l'urbanisme et les espaces naturels, expose que depuis de nombreuses années, le secteur des Carpeaux a été identifié comme un secteur à développer à vocation d'habitat et de services.

Ceci a été réaffirmé dans le Plan Local d'Urbanisme de 2017 et ce lieu accueillera prochainement la nouvelle gendarmerie.

Afin de parvenir à un aménagement cohérent, la commune a acquis au fil du temps de nombreuses parcelles jusqu'à posséder aujourd'hui la majeure partie des terrains nus.

**Mairie**  
54 avenue Louis Fouchère  
CS 90703  
58643 Varennes-Vauzelles Cedex

03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Dans cet objectif de maîtrise du foncier aux Carpeaux, la commune a souhaité acquérir la parcelle BC 109, située en bordure de la rue Guy Môquet.

Il a été proposé pour cette parcelle de 817 m<sup>2</sup> un prix d'achat de 7,70 € le m<sup>2</sup> soit un prix total de 6 291 €. Ce prix au m<sup>2</sup> est identique à celui auquel la commune a acquis le terrain de la future gendarmerie en 2017.

Par courrier du 29 juin 2021, le propriétaire a fait part de son accord sur cette proposition.

Ce dossier a été examiné en commission Transition Ecologique, Urbanisme et Espaces Naturels en date du 20 septembre 2021.

C'est pourquoi, M. MAURIN, Adjoint à la transition écologique, l'urbanisme et les espaces naturels, propose au Conseil Municipal :

- d'adopter cette proposition,
- de supporter les frais liés à cette acquisition et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 13 octobre 2021.



Le Maire,

Olivier SICOT